

REÇU le

30 AOUT 2010

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Jean-Luc PRÉEL

Député de la Vendée
Vice-Président de la Commission
des affaires sociales

La Roche-sur-Yon, le 24 août 2010

Monsieur Thierry CRAIPEAU
Représentant du Conseil Départemental
APF - Association des Paralysés de France
Résidence Les Terrasses
Bâtiment D - Appartement 80
40, rue de Wagram
85000 LA ROCHE SUR YON

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 22 juillet dans lequel vous me faites part de votre désillusion concernant la revalorisation de l'Allocation Adulte Handicapé qui serait prolongée d'un an.

Je suis d'accord avec vous pour dire que les handicapés rencontrent des difficultés financières et que l'AAH ne permet pas de vivre dans des conditions satisfaisantes.

Cependant, le principe de revalorisation de 25 % a été confirmé et le fait de réaliser cette augmentation en 6 ans plutôt que 5 ans, même s'il est regrettable, n'est peut-être pas dramatique compte tenu de la situation économique du pays et de l'endettement public de plus de 1 600 milliards et des déficits sociaux non financés de 150 milliards.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*et cordialement
Préel*